

# Le bon usage de l'Espace Public Numérique

La vocation première de l'Espace Public Numérique (EPN) est la recherche documentaire et la formation.

Avant d'utiliser un ordinateur, je communique mon nom, mon prénom et mon adresse à l'animatrice multimédia ou aux bibliothécaires.

J'utilise un comportement **loyal, respectueux** et je ne porte pas préjudice et atteinte au bon fonctionnement de l'EPN.

- Je prends soin du matériel (ne pas détruire ou endommager les machines) et des locaux mis à ma disposition,
- Je ne modifie pas les paramètres et les données installées sur les ordinateurs,
- Je n'installe pas d'autres programmes informatiques que ceux installés,
- Je ne télécharge pas illégalement des fichiers,

J'utilise Internet, les réseaux et les services de communication en ligne en **respectant la loi** :

Je ne porte pas atteinte à la vie d'autrui et l'utilisation sans autorisation des données personnelles d'une autre personne, la diffamation et l'injure, aux bonnes mœurs et à l'ordre public.

**Est interdit** : l'accès aux sites à contenu érotique ou pornographique et la diffusion de messages à caractère violent ou pornographique, la provocation aux crimes et délits, la provocation au suicide, la provocation à la haine raciale, à la discrimination ou à la violence, l'utilisation de contenus susceptibles de porter atteinte au respect et à la dignité de la personne humaine, à l'égalité entre les hommes et les femmes, ou jugés incompatibles ou sans intérêt au vu de la vocation de l'EPN, l'accès aux sites de jeux d'argent en ligne.

L'impression de documents est payante : 20 ct la feuille.

Avant d'imprimer, je fais un aperçu avant impression et je vérifie le nombre de page à imprimer.

La duplication de documents est soumise au respect de la législation en vigueur sur les conditions d'utilisations des copies et sur les droits d'auteurs, éditeurs, interprètes, producteurs et ayants-droit.

Avant de partir, je me déconnecte des sites où je me suis identifié.

L'utilisateur est responsable de ses agissements lorsqu'il utilise les services de l'EPN, des dégradations de matériels, des données et de tout dommage causé à un tiers. L'EPN dispose de moyens techniques lui permettant de contrôler l'utilisation de ses services et vérifier la conformité de l'utilisation des services aux principes de la charte.

Concernant l'utilisateur mineur, il appartient à/aux personne(s) exerçant l'autorité parentale de l'informer et de le mettre en garde quant aux différents risques inhérents à l'utilisation d'Internet.

Lorsque l'EPN constate une utilisation contraire aux principes de la charte, il peut décider d'une sanction à l'égard de l'utilisateur. Une telle décision peut entraîner une restriction, une suspension voire une résiliation du droit d'accès à ses services.

Espace Public Numérique

Médiathèque de Faverges

Accès libre  
et ateliers informatiques

Internet  
réseaux sociaux

Traitement de texte  
Tableur

Courrier électronique  
photos  
vidéos



29 rue Simon Fisset-Dupont  
74210 Faverges  
Tél. 04 50 32 51 01



NetPublic  
Espace Internet pour tous

NUMÉRIQUE  
SOLIDARITÉ & PROXIMITÉ & INNOVATION